

Journal municipal
d'information
Décembre 2014
n° 198

LE MANDRÉEN



Toulon
Provence
Méditerranée
Communauté d'Agglomération

CONCOURS DE CRÈCHES



Edito

Voici revenu le temps des fêtes calendales. Célébrées pendant la période de l'Avent, de la Sainte Barbe à l'Épiphanie, ces fêtes ont toujours une connotation particulière en Provence. Le blé de l'espérance, la crèche, les 13 desserts, la procession, la pastorale... autant de temps forts qui ont traversé les âges pour parvenir jusqu'à nous et qui sont le reflet de l'âme populaire provençale et de notre identité communale.

Décembre sera aussi riche en événements festifs que vous pourrez découvrir dans le programme concocté par le service animations de la ville. Les incontournables illuminations de Noël viendront compléter la magie propre à cette période.

J'invite tous les Mandréens à participer à la pastorale de rue et aux fêtes calendales et à assister à l'arrivée du Père Noël. Des moments forts à partager avec les enfants dans un esprit convivial et de plaisir partagé.

Je remercie aussi les Mandréens qui en illuminant leur façade ou leur balcon ou en participant au concours de crèches, contribuent à créer cette ambiance festive et chaleureuse propre aux fêtes de Noël.

A l'occasion de ce dernier numéro de l'année, j'adresse un message à la fois d'espoir pour la prospérité de notre commune, et de solidarité envers tous nos concitoyens. Je souhaite du fond du cœur, à tous les Mandréens, de joyeuses fêtes de Noël.

Gilles VINCENT,
Maire,
Conseiller Général

Sommaire

Page 2	EDITO - Agenda
Page 3-4	Actualités Municipales
Page 5	Environnement
Page 6	Libre Expression
Page 6-7	Jeunesse - Sports - Associations
Page 8	Culture-Associations

Vous venez de vous établir à Saint-Mandrier ?
Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis au Cabinet du Maire.

Agenda

DÉCEMBRE

- Le 5** **Fête de la Saint Nicolas**, à 16 h 30, parking Sainte-Asile. Distribution de friandises et goûter pour tous les enfants
- Le 6** **Téléthon**. Dès 9 h 30 sur la place des Résistants, petit-déjeuner (payant) et animations diverses avec les associations de danse de la ville (Ecole de danse, Presqu'une Étoile et Seaside Country), tour en véhicules anciens avec les Amis de la Maquette Mandréenne et diverses animations suivies à 12 h, d'un apéritif offert par la Municipalité.
- Le 7** **Vide grenier du village**, place des Résistants
- Le 7** **Tournoi de Bridge** du Téléthon à 14 h 30, salle Myrte
- Le 12** **Marche des Lucioles** (voir p. 8)
- Le 13** **Pastorale de rue** au départ de la place des Résistants à 17 h 30 (voir p. 8)
- Le 14** **Fêtes Calendales** (voir p. 8)
- Le 18** **Concert de Noël** avec les chants a cappella des Voix Animées à 20 h 30, Théâtre Marc Baron. Entrée libre
- Le 20** Après midi portes ouvertes au **domaine de l'Ermitage**, de 14 h à 17 h
- Le 21** **Vide grenier du Pin Rolland**, parking Sainte Asile
- Le 21** **Arrivée du père Noël** sur la place des Résistants, avec ateliers déco pour les enfants, boum, goûter, animations diverses et feu d'artifice (voir p. 8)
- Le 22** Remise des prix du **concours de crèches** à 18 h 30, Galerie Rancilio
- Le 24** **Veillée de Noël** (voir p. 8)

Nos joies, nos peines

NAISSANCES

MAZERON Antoine..... 10/10/2014

MARIAGE

Florence CHARRON – Vincent OFFREY 20/11/2014

DECES

GUILLEMOT Louis.....	30/10/2014	91 ans
PENNA Veuve MEISSONNIER Alda.....	02/11/2014	92 ans
GROS Pascal.....	02/11/2014	53 ans
RINGOT Anne-Marie.....	09/11/2014	67 ans
BLOT Veuve CARPANÈTE Odette.....	17/11/2014	93 ans

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
le Plan Particulier d'Intervention du Lazaret (PPI)
du 17 novembre au 15 décembre 2014
Dossier consultable au Service Urbanisme.



L'ÉCOGESTE DU MOIS

Fermer les portes des pièces les moins chauffées
Vous pouvez économiser 6 % de l'énergie nécessaire au chauffage en fermant les portes entre les pièces qui ne sont pas chauffées à la même température. Utilisez des "boudins de porte" pour éviter les courants d'air!

PERMANENCE COMMUNALE
Elle est assurée 7j/7, de 18 h à 8 h par un agent de la police municipale au 06.75.56.02.17.
L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

LE MANDREEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
DISPONIBLE SUR WWW.VILLE-SAINTMANDRIER.FR
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : GILLES VINCENT
DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : MICHEL MARIN
RÉDACTION, CRÉATION GRAPHIQUE,
MISE EN PAGE : SERVICE VIE DE LA CITÉ
CRÉDIT PHOTOS : PATRICK LECONTE
SERVICE VIE DE LA CITÉ
IMPRIMERIE JOUBERT - 06517 CARROS

L'ERMITAGE

Alors que nous allons inaugurer les travaux réalisés à l'Ermitage le 20 décembre prochain, il est bon d'en refaire un historique.

Dès 2003 : la commune a souhaité que le domaine de l'Ermitage soit acquis par le Conservatoire du Littoral et mis à la disposition de la commune dans le cadre d'un plan de gestion.

Pour cela, un projet a été remis au Conservatoire pour les convaincre de cette opportunité et la décision prise rapidement et ce, malgré le recours d'une association de protection de l'environnement de la presqu'île qui a failli compromettre le projet.

Ainsi, dès que l'acquisition par le Conservatoire du Littoral a été réalisée, un plan de gestion a été rédigé à partir du projet présenté à l'initiative de la commune.

Ce plan de gestion était orienté vers la remise en culture de la propriété, la mise en valeur de la forêt et la réhabilitation des bâtiments. Une répartition des tâches a alors été faite entre le propriétaire (le Conservatoire) et le gestionnaire (la commune).

Ainsi, la commune est chargée de réhabiliter les bâtiments (maison de maître, ferme pédagogique, maison du gardien, villa, poulailler). Le coût des travaux aujourd'hui réalisés est à ce jour de 1 390 839,87 €. Ils ont été imputés sur deux années budgétaires et ont été subventionnés par le Conseil Régional (94 400 €), le Conseil Général (106 000 €), TPM (140 034 €) et le Conservatoire du Littoral (157 019,10 €). En outre, une partie des travaux a été réalisée en interne par nos employés municipaux comme la ferronnerie, la réhabilitation des deux chambres d'hôtes et de la villa, la réfection du poulailler.

Le Conservatoire du Littoral a pris en charge les travaux dits agricoles comme la taille des oliviers, la plantation des vignes et la commune a aussi mis à disposition du personnel communal pour débroussailler et préparer les terrains avant les plantations. Pour cela le Conservatoire du Littoral a engagé 350 000 € de travaux et achats.

Dès le mois de novembre, le délégataire « Partager la terre » en charge du domaine s'est installé sur le site et, d'ici quelques mois, pourra proposer sa première production maraîchère, ses formations et l'accueil à la ferme pédagogique.

La maison de maître qui, elle, restera sous la gestion de la commune, sera aménagée à l'étage en musée de la mer et du patrimoine. Au rez-de-chaussée, une salle sera dédiée aux associations mandréennes du patrimoine et la pièce principale servira de salle de conférence / réunion et elle recevra bientôt l'ancien bureau de Maître Juvenal que nous avons conservé et remis en état ainsi que du mobilier et des fusils, dons de particuliers.

Mais un certain nombre de travaux restent encore à réaliser comme :

A la charge de la commune

- La réfection de la volière,
- L'entrée du chemin piétonnier à partir du chemin du Coudoulet et sa sortie sur la plage de la Coudoulière,
- L'installation de barrières

A la charge du Conservatoire

- Le complément de plantations en vignes et le remplacement des vignes mortes suite à une attaque de champignons,
- Des plantations de fruitiers

Enfin, et c'est une bonne nouvelle, la société « le Petit Marseillais » a choisi notre site de l'Ermitage pour investir, au travers de sa fondation, dans un cheminement en forêt qui déboucherait sur des jardins pédagogiques et sur la réfection de l'ancienne serre qui sera orientée vers des variétés d'arbres à pépins (orangers, citronniers ...).

La commune réfléchit par ailleurs à installer une reproduction de la noria sur le bassin, à côté de la maison de maître.

Voilà un vrai partenariat entre le Conservatoire du Littoral et la commune dont le résultat en est le meilleur exemple. J'invite les Mandréens à visiter le site de l'Ermitage le 20 décembre prochain pour le constater.

Le Maire



Janvier 2013



Avril 2014



Avril 2014



Octobre 2014



Octobre 2014



LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE ... OUTIL DE LA SOLIDARITÉ

Le service social de la commune est aujourd'hui confronté à de nouvelles réalités apparues ces dernières années : aggravation de la précarité et de la pauvreté, nouveaux publics touchés jusque-là épargnés (retraités, seniors), sans oublier le taux record de chômage, notamment chez les jeunes.

« Être pauvre n'a rien de confortable » dit Louis Gallois, Président de la fédération nationale des associations d'accueil et d'insertion. En effet, comment peut-on vivre et se loger décemment aujourd'hui avec un RSA de 509 € par mois et sans avenir professionnel ? Comment avoir accès aux soins les plus élémentaires lorsqu'on ne perçoit que le minimum vieillesse ou l'ASPA, soit 800 € mensuels ? Comment combattre ce concept si souvent répandu « d'assistantat » lorsqu'il s'agit simplement d'aides pour vivre ou survivre ?

Le CCAS est plus que jamais au cœur des solidarités, de toutes les solidarités.

Si le CCAS a intensifié ses aides courantes (secours alimentaires, prise en charge de facture cantine, EDF, classe de neige, classe verte...) soit fin novembre 42 000 €, il a aussi étendu son action dans d'autres domaines multiples :

- La santé : prise en charge de mutuelle, de forfait hospitalier, pour un meilleur accès aux soins aux personnes non bénéficiaires de la CMU.
- Le handicap : aide en complément de la MDPH et autres organismes pour une amélioration de l'habitat de personnes handicapées.
- L'insertion : prêts à la formation professionnelle
- La justice : interventions auprès d'organismes bancaires ou juridiques (avocats, notaires) afin de surseoir à des expulsions ou ventes aux enchères.
- Le bénévolat : développé auprès des personnes âgées ou handicapées.
- Le logement : participation active aux commissions des HLM.

Le CCAS est une entité autonome avec son propre budget mais aussi partie intégrante de la vie communale avec sa politique sociale de proximité :

- Proximité avec les demandeurs d'emploi : BME
- Proximité avec les jeunes : MIAJ
- Proximité avec toute personne en difficulté :

• sociale : Assistante sociale communale en lien avec l'UTS de la Seyne

• juridique : permanences du conciliateur et de l'avocat

• Proximité avec les personnes handicapées : facilité d'accès aux services sociaux

• Proximité avec nos anciens :

• Les moins valides ou isolés : téléalarme, portage des repas, visites, taxi

• Les plus valides : animations, repas, loto, sorties, foyer des anciens

Bien que cette proximité soit la vocation de tout CCAS, elle se doit d'être aussi la préoccupation de chaque citoyen dans sa vie quotidienne, familiale, de voisinage ou associative. Chacun d'entre nous doit avoir cette prise de conscience que la pauvreté est à notre porte et que nous ne la voyons pas toujours.

« La bienfaisance publique n'est pas une vertu compatissante, elle est un devoir, elle est la justice ». La Rochefoucauld.

NOËL...ET LA SOLITUDE

Noël approche et face lui, les joies des retrouvailles familiales, de la fête.

Mais aussi, hélas, son lot pour certains, de solitude, d'isolement, d'oubli, exacerbé par la profusion, en cette période de manifestations, d'animations, de folklore, de repas, auxquels ils sont exclus en raison de leur âge, de l'éloignement familial, de la maladie.

Comment rester insensible à ces situations ? Comment réagir ?

Nous avons tous dans notre voisinage, nos connaissances, notre entourage, des personnes qui passeront ces fêtes seules. Ne restez pas indifférents. Faites nous les connaître rapidement en appelant le secrétariat du CCAS, Mme Calone, au 04.94.11.21.56. Nous leur rendrons visite. Aller à la rencontre de l'autre, c'est faire preuve d'une solidarité qui prend tout son sens en cette période de Noël.

Merci et bon Noël à tous.

FOYER DES ANCIENS

Pour rompre la solitude, partager un moment convivial, vous retrouver tous autour d'un goûter, exercer vos talents de joueur de cartes (rami, belote, scrabble...) n'hésitez pas à franchir la porte du foyer des anciens. Vous y serez accueilli chaleureusement par Cidalia, du lundi au vendredi de 14 h à 18 h. Vous pouvez vous y procurer le programme des prochaines animations, repas, galette, loto ... ainsi qu'à l'accueil de la Mairie ou au secrétariat du CCAS.

Rappel des prochaines manifestations :

- Sortie à Vintimille
- Repas de Noël
- Loto

LES PERMANENCES... LES PERMANENCES...

ASSISTANTE SOCIALE :

Tél. 04.94.11.51.62 (village)

04.94.94.14.96 (Pin Rolland)

Mairie Village : Lundi, Mercredi et Vendredi : 8 h 30 à 11 h 30

Mairie Annexe Pin Rolland : Mardi : 8 h 30 à 11 h 30

BME

Mairie Village

Tél. 04.94.11.51.61

Lundi - mardi de 8 h à 12 h 30 (sur rendez-vous)

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 (sans rendez-vous)

Vendredi de 8 h à 12 h (sur rendez-vous)

MIAJ

Mairie Village (BME) - Tél. 04.94.11.51.60

Lundi de 14 h à 17 h

sur rendez-vous au 0 826 88 68 10

CONCILIATEUR

Mairie Village (BME)

Mercredi de 9 h à 12 h

Sur rendez-vous

au 04.94.11.51.60

AVOCAT

Mairie Village (BME)

Dernier vendredi de chaque mois

à partir de 14 h, sur Rendez-vous

au 04.94.11.51.60

Mona ROURE

Adjointe au Maire chargée de l'Action Sociale

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

Ouverture de l'antenne de Pin Rolland

Conformément à l'engagement de l'équipe municipale, une antenne de la Police Municipale vient d'ouvrir ses portes au Pin Rolland - Marégau. Le maire, accompagné de nombreux élus, des agents de Police Municipale et de représentants des associations du quartier, a inauguré les nouveaux bureaux, le 14 novembre.

Afin de répondre aux problèmes d'incivilité soulevés par les administrés du secteur, deux policiers municipaux sont maintenant basés au Pin Rolland - Marégau et sont chargés, à partir de leur bureau, de multiplier les patrouilles en voiture et à pieds.

Tous les lundis et vendredis, de 11 h à 12 h, une permanence est assurée pour recueillir les observations des habitants ainsi que pour enregistrer les mains courantes.

L'antenne de Police Municipale fonctionnera durant la période de septembre à juin, de 9 h à 16 h ; des horaires spéciaux seront mis

en place pour la saison estivale.

Cet article, en temps normal, aurait été signé par mon collègue Bernard Lhomme, conseiller municipal délégué à la sécurité.

Malheureusement, Bernard a été victime d'un grave accident de santé dont il se remet doucement mais sûrement. Nous lui souhaitons un prompt et complet rétablissement et l'assurons, ainsi que son épouse, de notre amitié.

Michel MARIN

Adjoint au Maire



POS DE SAINT MANDRIER Deux modifications et deux révisions

Faisons d'abord un petit rappel de l'historique de la situation. Le PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune, adopté en octobre 2007, a été annulé par le tribunal Administratif de Nice suite aux recours de deux associations. La commune ayant fait appel, la Cour Administrative d'Appel de Marseille a annulé mi-2013 notre PLU, nous renvoyant à l'application du Plan d'Occupation des Sols de 1992, mais elle a également annulé le jugement du TA de Nice restituant ainsi, entre autres, les possibilités de constructibilité de La Marinière et des terrains de l'ex-BAN.

Aussi, sans perdre plus de temps, l'équipe municipale a décidé, en accord avec les services de l'État, de retoucher le POS en lançant deux révisions et deux modifications.

Les deux révisions concernent, pour la première, la transformation de la zone Marine de l'ex-BAN en zone d'activités pour permettre le développement du Parc d'Activités Marines porté par l'agglomération Toulon Provence Méditerranée, et pour la seconde, la création de logements sociaux pour les ressortissants de la Défense (40) et pour les civils (80), sur l'emprise des anciens bâtiments de casernement situés au sud des hangars de l'ex-Ban.

Les dossiers de ces deux révisions sont actuellement en cours de finalisation.

Quant aux deux modifications, pour la première elle concerne la création d'un hébergement touristique et d'un complexe de balnéothérapie sur l'emplacement des ruines et du terrain vague de La Marinière, et pour la seconde, sur la création d'un emplacement réservé au Lazaret afin de permettre la réalisation de la piste cyclable en bord de mer.

Le projet de La Marinière est parfaitement conforme aux objectifs d'aménagement de cette zone tels qu'ils avaient été définis tant au POS de 1992 qu'au PLU de 2007. Il s'agit d'un projet majeur pour le développement touristique et donc économique de notre commune, qui plus est, avec une intégration dans le site particulièrement soignée.

La seconde modification est une mise en application d'une des dispositions du Plan de Déplacement Urbain de TPM sur Saint Mandrier, privilégiant les déplacements doux en permettant à un maximum de personnes de se déplacer à deux roues sans se heurter au repoussoir des pentes du CD18.

Pour les deux modifications, les enquêtes publiques ont débuté le 19 novembre pour se terminer le 19 décembre (se reporter au Mandréen de novembre). Les dossiers sont consultables en mairie (Service Urbanisme) et sur le site internet de la commune (www.ville-saintmandrier.fr), en cliquant sur « Urbanisme – Enquête publique ».

Nous vous encourageons à venir nombreux apporter vos avis et observations au commissaire-enquêteur et sur les registres d'enquête publique.

Michel MARIN
Adjoint au Maire

LE BALCON DE SAINT MANDRIER SUR MER

Un espace végétal au cœur du village surplombe le port comme un balcon. A ce jour, un banc permet de profiter de la vue et de se reposer d'une promenade par un sentier.

Ce cheminement va être agrémenté, grâce à la participation de l'ONF (Office National de Forêts) et le soutien de nos agents municipaux, par une plantation d'une trentaine d'arbres de 60 à 80 cm : pins pignons, caroubiers, micocouliers et cèdres de l'Atlas. Ce sentier aura prochainement une identification des espèces florales qui l'entourent.



BIODIVERSITÉ DES OISEAUX À SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Suite à la présentation par la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) du lundi 17 novembre dernier sur la Biodiversité et le comptage des espèces, rendez-vous est donné en début d'année prochaine pour y participer.

Pour débuter cet Atlas de la Biodiversité de la commune, le comptage des espèces (chouettes hulottes et grands duc d'Europe), est proposé par repérage de leurs chants, selon un quadrillage déterminé par petites équipes à la tombée de la nuit et sous la bienveillance d'un Guide Nature dédié : Elise COUGNENC.

La pré-inscription par Internet est souhaitée sur le site de la ville : www.ville-saintmandrier.fr rubrique environnement où vous trouverez photos et chants de ces espèces.

En cas de mauvais temps, le rendez-vous sera reporté et vous serez alors informés par mail ou par SMS (pensez à bien laisser vos coordonnées !).

RDV le samedi 24 Janvier 2015 à 16 h au kiosque à musique, place des Résistants.

LA DEUXIÈME "VIE" DU SAPIN DE NOËL

Ne le jetez pas n'importe où. Pensez à la collecte des végétaux du 1^{er} lundi du mois. Ce sera donc le lundi 5 janvier, en porte à porte, ou bien tout autre jour en apport direct à la déchetterie.



POUR ÉVITER CERTAINS "CADEAUX" À NOËL !

Pour plus d'informations sur les maladies sexuellement transmissibles (MST) et l'usage du préservatif ... www.infos-ist.fr

Catherine DEFAUX
Adjointe au Maire chargée de l'Environnement et de la Santé publique

Les élus de la liste PMVTE n'ont pas souhaité s'exprimer.

Les élus «Pour Mieux Vivre Tous Ensemble à Saint-Mandrier» : Jacques ESPOSITO, Catherine MATTIA-QUILGARS, Bruno COIFFIER, Véronique BOONEFAES.

Que la magie de Noël vous apporte joie et bonheur en cette période de partage, d'amitié, de réflexion et de paix sur la terre.
A toutes et à tous, un très joyeux Noël !

Jean POUMAROUX - Saint-Mandrier Bleu Marine

DIMANCHE 5 OCTOBRE 2014, SE SONT DÉROULÉS LES 40 ANS DU JUDO AÏKIDO CLUB DE SAINT-MANDRIER SUR MER

Plus de 70 personnes étaient réunies autour du Président Pierre GRIMALDI et du professeur Jean-Paul FEMENIAS, acteurs principaux de la manifestation, sans oublier le professeur de judo Patrick GROENENCHELD.

Monsieur Gilles VINCENT, Maire de la commune et quelques-uns de ses adjoints et collaborateurs, dont l'adjoint aux sports, étaient présents. Ils y avaient aussi des membres de la fédération, les présidents et enseignants des clubs environnants, et, bien entendu, des élèves du club, pour cet anniversaire des 40 ans de la création du Judo Aïkido Club de Saint-Mandrier-sur-Mer en 1974.

Le discours du président Pierre GRIMALDI, teinté d'émotions, a retracé l'historique en se rappelant des anciens, comme il les appelle, qui ont contribué à la création du club il y a 40 ans. Ils étaient d'ailleurs nombreux à assister à cette joyeuse manifestation.

Pierre GRIMALDI a offert la médaille de la fédération à Monsieur le Maire Gilles VINCENT. Au travers de celle-ci, il remercie tous ses prédécesseurs pour l'aide apportée, le dojo, les manifestations, les Rencontres Internationales d'Aïkido...

40 ans d'efforts, 40 ans de fêtes, 40 ans de salut, de bêtisiers... et autres titres symboliques, ont marqué la diffusion d'un film retraçant la vie du club.

La médaille de la fédération a ensuite été remise au professeur Jean-Paul FEMENIAS qui gère le club depuis 40 ans. Avec plus de 1000 élèves à son actif, il a formé de nombreux gradés ceinture noire, des brevets d'état et fédéraux.

Cette médaille a également été remise au bureau qui, depuis 40 ans aussi, gère administrativement et activement le J.A.C : Odette GRIMALDI Mireille MESCHIATTI et Chantal ESPOSITO.

Il s'en suivit une remise de cadeaux

aux 2 professeurs de judo Patrick GROENENCHELD qui a laissé sa place à Pascal LAINE ainsi qu'au comité directeur : Daniel PIZOT, Pascal GRIMALDI, Isabelle FOURNIER, Cécile SIMON, Madeleine CHAUZIT et Fabrice ZEEP.

Les invités, en regardant différentes affiches accolées sur les murs avec de nombreuses photos et articles de journaux, ont pu se souvenir et discuter du bon vieux temps.

Après un repas festif préparé par Polynesia spectacles et agrémenté d'animations, de souvenirs et d'émotion, cette journée s'est terminée par un gâteau à l'effigie des 40 ans du club et sur une démonstration de danse ou chacun pouvait s'essayer à la danse tahitienne : le Tamure. Chacun est reparti avec un petit présent : un sac imprimé du logo du club.

Le club remercie particulièrement les organisateurs, Cécile SIMON, Karine MOYNIER et Fabrice ZEEP, ainsi que l'aide précieuse du comité directeur.

Fabrice ZEEP



LEI MOUSSI

Les enfants qui fréquentent l'ALSH Leï Moussi le savent bien : octobre est terrible au village. Leur séjour durant les vacances de la Toussaint leur aura permis de le vérifier en exprimant toute leur créativité dans des domaines divers tels que l'élaboration d'une maquette de sorcière enchantée ou la décoration de savoureux "cupcakes" (ou petits gâteaux de fée) même pas empoisonnés. Ils ont, pour certains, pu découvrir de nouvelles sensations et faire déborder leur énergie communicative au cours d'activités sportives sur des trampolines, à la patinoire, à l'accro-branche de Six-Fours, au Laser Quest® ou à Minitopia®...

Sensibilisés à la richesse des produits issus de l'exploitation de la terre grâce à l'association Tremplin implantée à Saint-Elme, ils y ont eu aussi un aperçu du monde agricole et de sa biodiversité et ainsi, mieux comprendre nos modèles alimentaires.

Les moyens municipaux mis à disposition comme le bus mutualisé avec l'OMJS pour nos déplacements ont, comme à l'accoutumée, contribué à la concrétisation des projets de la directrice, aidée de ses six animatrices.

Les parents ont pu être constamment informés par les témoignages ou les photographies collectées à l'issue de chacune des ces évocations. La "grande sorcière" leur a été présentée au cours d'une danse clôturant ces vacances, en leur permettant de se rencontrer autour d'un goûter.

L'association Leï Moussi poursuit ses activités dans cet esprit, les mercredis après-midi en période scolaire, au format maximum des capacités permises. Nos mousses auront sans doute hâte de se retrouver aux prochaines vacances de février et rêveront secrètement de découvrir de nouveaux horizons !

Roger WATRELOT.



FÊTE DE LA SAINT NICOLAS

Tous les enfants et leurs parents sont invités à fêter la Saint Nicolas, le vendredi 5 décembre à 17 h, sur le parking Sainte Asile à Pin Rolland.

Saint Nicolas et bien sûr le père Fouettard, les accueilleront.

Du chocolat chaud, des gâteaux et friandises leurs seront distribués.

Venez nombreux.

Jeunesse, sports, associations

Association Pointus et Patrimoine



41 Quai Jean Jaurès
83 430 Saint Mandrier sur mer
Tel 04.89.29.03.81
Mail : appstmandrier@sfr.fr

En 2004, nous avons débuté cette association avec quelques membres. Il est très satisfaisant de constater que nos efforts ont porté leurs fruits et que nous comptons maintenant près de 70 adhérents qui étaient présents au méchoui du 18 octobre dernier, pour fêter les 10 ans de notre association.

Notre association "Pointus et Patrimoine" a été fondée le 27 avril

2004. Elle a pour but de regrouper et sauvegarder le patrimoine maritime mandréen à travers nos pointus.

Le pointu, embarcation en bois, nécessite un entretien permanent et des réparations coûteuses. Après 5 ans d'interventions et de nombreux courriers envoyés aux élus des collectivités territoriales et à la Chambre de Commerce, nous avons obtenu un abattement de 20 % sur les taxes portuaires.

La municipalité mandrèenne nous a apporté son soutien dans ce dossier et nous avons eu gain de cause.

Nous continuerons à être vigilants pour le maintien de cet abattement.

Nous pensons que nos actions ont permis de faire cesser la diminution du nombre de pointus dans notre port.

Je vous invite à aller sur notre site internet créé par Olivier Laurent (fils de Papito), lequel Papito réalise depuis des années, des vidéos

de la Saint-Pierre, du vire-vire et d'autres festivités à Saint-Mandrier.

Aujourd'hui, nos priorités sont de pouvoir conserver une cale de halage et de réaliser l'achat d'un pointu qui représentera notre association lors des différentes fêtes de Saint-Mandrier et dans d'autres communes.

Nous devrions disposer de places clubs dans le port de Saint-Mandrier pour des adhérents qui sont sur liste d'attente et aussi en passager. C'est pour cela que nous avons signé une convention pour être agréé jeunesse avec l'association Jeunesse Éducation Populaire.

Je remercie les adhérents pour leur implication et leur disponibilité lors de la Mouclade, de la vente des tee-shirts et lors des sorties en mer durant les festivités, sans oublier les membres du bureau pour leur participation et leur motivation pour la bonne marche de l'association.

Vous avez un pointu et vous désirez défendre ce patrimoine ?

Rejoignez-nous en adhérent à l'A.P.P.

Gérald POLITO,
Président



EXPOSITION, CONCOURS DE CRÊCHES ET 13 DESSERTS

Comme chaque année, l'Atelier Provençal organise son exposition - concours de crèches à la Galerie Rancilio dès le 13 décembre.

Les conceptions traditionnelles ou créations originales, crèches familiales, miniatures ou mécanisées, sont les bienvenues et le choix des matériaux est libre. Les visiteurs éliront à bulletin secret la crèche de leur choix parmi les crèches exposées. **Inscriptions auprès de Nicole KUHLMANN au 04.94.63.99.87.**

La remise des prix aura lieu le Lundi 22 décembre à 18 h 30.

Les particuliers et les commerçants qui souhaitent réaliser leur crèche à domicile peuvent s'inscrire auprès de Christine MARECHAL au 04.94.11.51.74 ou 06.19.45.22.30.

L'Atelier Provençal vous invite à découvrir et déguster les 13 desserts, le mercredi 24 décembre, après la messe de minuit, sur le parvis de l'église Saint Mandrier.



ESSOR ÉCONOMIQUE

Hélène TRAN Psychologue Clinicienne est heureuse de vous informer de l'ouverture de son cabinet libéral situé aux Jardins d'Hydra, bât A 3, avenue Marc Baron à Saint Mandrier sur Mer.

Elle pourra recevoir et accompagner toute personne dans le cadre de psychothérapies de soutien, de thérapies cognitives et comportementales.

Elle s'est spécialisée en addictologie (toutes addictions confondues avec ou sans substances : tabac, alcool, jeux vidéos en ligne...).

Consultations uniquement sur rendez-vous ; merci de la contacter au 06 72 21 15 88.

De la Presse à la Plage

En plein centre du Village et fermé depuis près d'un an, le magasin «Toute la presse» a réouvert début juin 2014 en devenant "De la Presse à la Plage".

- Presse, librairie, papeterie
- Loto, jeux à gratter
- Jouets, articles de plage
- Souvenirs
- Téléphonie, timbres, cartes de transport

Partenaire du RCT, ce magasin est distributeur exclusif sur Saint-Mandrier de ses produits dérivés.

Thierry vous accueille tous les jours du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 16 h à 19 h, le samedi et le dimanche, de 8 h 30 à 12 h 30.



Du nouveau Chez Dany

Après le succès de la Paëlla maison chaque samedi et dimanche à 7,50 € la portion, à présent, le 3^{ème} week-end du mois, il vous est proposé la Choucroute maison, sur commande, à 10,90 € la part.

Tél : 04.94.46.30.08



LE COIN DES VIDEOS...

En cette fin d'année vous pouvez visionner les 2 vidéos suivantes sur YouTube:

- Saint Mandrier et la Bouillabaisse 2014
- Saint Mandrier et le CIN 2014

Jacques F. CARRIÈRE


Saint-Mandrier

Fête Noël

Samedi 29 et dimanche 30 nov. : Foire de Noël
9h - 18h : Salles Myrte et Arbouses (Association Festive de la Presqu'île)

Vendredi 5 déc. - Pin Rolland fête Saint Nicolas
16h30 : Distribution de friandises et chocolat chaud
Parking Sainte-Asile du Pin Rolland

Vendredi 12 déc. - Marche des Lucioles
(Avec la participation de l'ADPE les TTMandréens)
18h00 : Distribution des lampions et des lucioles - Mairie annexe
18h30 : Départ de la marche lumineuse
19h00 : Vin chaud offert à la Mairie annexe

Samedi 13 déc. - Pastorale de rue
(Réservation du bus au départ du Pin Rolland à l'Office de Tourisme) 
17h30 : Avec Lou Tiatre d'Ouliéulo et Pau Acha Pau
Départ, place des Résistants.
18h30 : Dégustation de Pompes à huile et vin chaud
Square Jouvenceau

Dimanche 14 déc. - Fêtes Calendales
10h30 : Messe
12h00 : Défilé de la Calendale avec la Respelido et Lei Raïoulet
Place des Résistants
12h30 : Anchoïade, place de l'Hôtel de ville

Jeudi 18 déc. - Concert de Noël avec les Voix Animées
20h30 : Chants a cappella, théâtre Marc Baron - Entrée libre

Samedi 20 déc.
14h - 17h : **Portes ouvertes** au domaine de L'Ermitage

Samedi 20 et dimanche 21 déc.
de 14h30 à 17h30 : **Raconte-moi la crèche** à la Galerie Rancilio
Raconte-moi Noël au Foyer des Anciens

Dimanche 21 déc. - Arrivée du Père Noël, place des Résistants
14h30 - 16h : Ateliers de Noël pour les enfants
et animations diverses (Square Marc Baron si intempéries)
16h30 : Goûter et Boum de Noël
17h00 : Arrivée du Père Noël et ses joyeux lutins
17h45 : Feu d'artifice

Lundi 22 déc. - Remise des prix du Concours de crèches
18h30 : Galerie Rancilio (Atelier Provençal)

Mercredi 24 déc. - Veillée de Noël
19h00 : Messe en la Chapelle Saint Joseph au Pin Rolland
22h00 : Veillée en l'Eglise Saint Mandrier
23h00 : Messe de minuit en l'église Saint Mandrier
suivie des 13 desserts offerts par l'Atelier Provençal

Mais aussi :

du 8 au 20 décembre : **Boîte aux lettres du Père Noël** devant la Mairie du Village et la Presse Pin Rolland

Concours et exposition de crèches, Galerie Rancilio à partir du 13 décembre 2014

Concours de Façades, maisons, jardins, balcons illuminés, inscriptions à l'Office de Tourisme avant le 28 décembre.

Spectacles et sapins offerts par l'Office du Tourisme aux enfants des écoles primaires

RENSEIGNEMENTS À L'OFFICE DE TOURISME
04.94.63.61.69

Avec la participation
de FISTI PLUS
et de l'ADPE les TTMANDREENS

